



Assemblée générale

Distr. générale
23 janvier 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 65 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'enfant

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteuse : M^{me} Adriana **Murillo Ruin** (Costa Rica)

Rectificatif

Paragraphe 15

Remplacer le texte actuel par le suivant :

15. À sa 51^e séance, le 26 novembre, la Commission était saisie d'un projet de résolution révisé ([A/C.3/68/L.27/Rev.1](#)), déposé par les pays suivants : Arménie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée équatoriale, Islande, Israël, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Liban, Libéria, Malawi*, Malte, Mexique, Monaco, Mongolie, Niger, Nigéria, Panama, Pays-Bas, Pérou, République dominicaine, Sénégal, Sierra Leone, Turquie et Uruguay.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

